

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

**Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 24 mai 2018 à 14h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central à Bury.**

### Présence :

- Mme Annie Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Karine Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. Julien Lachance, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François

### Personnes ressources :

- M. Denis Gélinas, directeur des projets majeurs Ville de Sherbrooke
- M. Jean-François Sornin, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

### 1) Ouverture de la séance ;

Le président M. Robert Roy déclare la séance ouverte.

### 2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

### 3) Adoption de l'ordre du jour ;

#### Résolution 2018-05-24-0627

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
  - a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 26 avril 2018 (document joint) ;
  - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions ;
- 6) Agrandissement LET ;
  - a) Milieu humide – extra Aecom (document joint) ;
- 7) Finance ;
  - a) Budget 2018 révisé (document remis sur place) ;
  - b) SD entente intermunicipale matières organiques Ville d'East Angus (document joint) ;
  - c) C.E.V.M.R. ;
  - d) Compacteur, délégation de pouvoir ;
- 8) Affaires nouvelles ;
  - a) Fonds Soutien Estrie, nomination d'un représentant (document joint) ;
- 9) Date de la prochaine réunion ;
  - a) Prochaine réunion : 28 juin 2018 ;
- 10) Levée de l'assemblée.

**Adopté**

#### **4) Procès-verbal ;**

##### **a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 26 avril 2018 (document joint);**

##### **Résolution 2018-05-24-0628**

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 26 avril 2018.

**Adopté**

##### **b) Suivi du procès-verbal ;**

Aucun suivi.

#### **5) Période de questions ;**

Aucune personne présente.

#### **6) Agrandissement LET ;**

##### **a) Milieu humide – extra Aecom (document joint) ;**

Dans le cadre de la démarche en vue de l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET), Valoris a octroyé le mandat pour l'étude d'impact sur l'environnement à la firme Aecom Consultants inc. Dans le cadre de la rédaction de l'appel d'offres, l'information consultée par Valoris ne mentionnait pas la présence de milieux humides ou d'espèces vulnérables sur le site prévu pour l'agrandissement. Par contre, après une vérification sur le terrain par un biologiste de cette firme, il y a présence de milieux humides et d'espèces floristiques vulnérables.

La présence de ces éléments nécessite des activités supplémentaires sur le terrain de la part d'Aecom Consultants inc., afin de caractériser et de délimiter les milieux humides et pour faire l'inventaire et la localisation des espèces floristiques. Les coûts totaux de ces activités est de 22 790.00\$ plus taxes. Cet avenant représente une augmentation de l'ordre de 15% de la valeur initiale du contrat, qui était de 152 352.00\$.

##### **Résolution 2018-05-24-0629**

Proposé et résolu unanimement d'adjuger à Aecom Consultants inc., un montant supplémentaire de 22 790.00\$, taxes en sus, pour délimiter et qualifier les milieux humides présents dans le site prévu pour l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Valoris. Il est également résolu d'autoriser M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document en lien avec ce contrat et à émettre les chèques en conséquence.

**Adopté**

#### **7) Finance ;**

##### **a) Budget 2018 révisé (document remis sur place) ;**

##### **Résolution 2018-05-24-0630**

Proposé et résolu unanimement d'approuver le budget 2018 révisé, tel que présenté en annexe.

**Adopté**

##### **b) SD entente intermunicipale matières organiques Ville d'East Angus (document joint) ;**

La ville d'East Angus souhaite signer une entente avec Valoris pour le traitement de ses matières organiques en provenance de la collecte municipale. Tous les chargements seront pesés à la balance de Valoris et par la suite seront dirigés vers la plateforme de compostage d'Englobe.

Jusqu'au 31 décembre 2018, les tarifs de traitement sont de cinquante-neuf dollars et cinquante la tonne métrique reçue (59.50\$ / tonne).

La présente entente prendra effet le 5 juin 2018 et se terminera le 4 juin 2021.

La présente entente pourra être prolongée, par avis écrit préalable de 75 jours, pour une période d'un (1) an. La Ville pourra se prévaloir de cette option à deux reprises et la durée totale de l'extension ne pourra pas dépasser deux (2) ans.

##### **Résolution 2018-05-24-0631**

Proposé et résolu unanimement d'accepter l'entente intermunicipale pour la valorisation des matières organiques entre Valoris et la Ville d'East Angus. Il est également résolu que le directeur général, M. Jean-François Sornin et le président, M. Robert Roy soient autorisés à signer la dite-entente.

**Adopté**

**c) C.E.V.M.R. ;**

Répartition des coûts CEVMR 2.0.

**d) Compacteur, délégation de pouvoir ;**

À la suite de l'annulation de l'appel d'offres 2018-07, un appel d'offre public 2018-08 – Fourniture d'un compacteur à déchets pour le lieu d'enfouissement technique (LET) de Valoris a été publié. L'ouverture des soumissions aura lieu le mardi 12 juin 2018.

Compte tenu du délai requis pour permettre d'analyser les offres soumises, le délai de mise en production du compacteur après l'obtention du contrat, il est proposé que le directeur général de Valoris ait une délégation spéciale pour autoriser ce contrat de fourniture d'un compacteur pour le lieu d'enfouissement technique (LET) de Valoris.

**Résolution 2018-05-24-0633**

Il est résolu unanimement que le directeur général ait une délégation de pouvoir spéciale pour autoriser le contrat de fourniture d'un compacteur à déchets pour le LET de Valoris afin d'accélérer la mise en production de la dite machine.

Il est également résolu que le directeur général, M Jean-François Sornin soit autorisé à signer tout document en lien avec l'autorisation de ce contrat.

**Adopté**

**8) Affaires nouvelles ;**

**a) Fonds Soutien Estrie, nomination d'un représentant (document joint) ;**

Gestion Fonds Soutien Estrie inc. accorde un siège au sein de son conseil d'administration à Valoris et Fonds Soutien Estrie s.e.c. accorde un siège de représentant des commanditaires à Valoris.

La cessation du fonds qui était prévue le 31 décembre 2016 a été prolongée pour un délai de deux ans, donc celui-ci terminera le 31 décembre 2018.

Valoris doit nommer un administrateur/dirigeant au conseil d'administration de Gestion Fonds Soutien Estrie inc. et à titre de représentant des commanditaires au Fonds Soutien Estrie s.e.c.

**Résolution 2018-05-24-0632**

Proposé et résolu unanimement de nommer M. Jean-Jacques Caron à titre d'administrateur/dirigeant au conseil d'administration de Gestion Fonds Soutien Estrie inc. et à titre de représentant des commanditaires au Fonds Soutien Estrie s.e.c., et ce, jusqu'à la dernière réunion du conseil d'administration de Gestion Fonds Soutien Estrie inc. et la dernière assemblée des commanditaires de Fonds Soutien Estrie s.e.c.

**Adopté**

**9) Date de la prochaine réunion ;**

**a) Date de la prochaine réunion ;**

La prochaine réunion du conseil d'administration sera le 28 juin 2018.

**10) Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 15:55.

---

M. Jean-François Sornin, secrétaire-trésorier

**Adopté au conseil d'administration du 24 mai 2018**

POSTE	DESCRIPTION	BUDGET 2018	BUDGET RÉVISÉ 2018
31100	RESIDENTIEL MEMBRE ENFOUISSEMENT	5 658 612	5 658 612
31200	RÉSIDENTIEL NON MEMBRE ENFOUISSEMENT	925 350	925 350
31115	CONSTRUCTION RÉNOVATION DÉMOLITION TARIF	1 096 760	1 096 760
31118	VENTES MATIÈRES CRD	244 342	244 342
31300	DECHETS AUTRE	622 407	622 407
31350	REVENUS REDEVANCE BURY	5 000	5 000
31400	MATERIEL RECOUVREMENT	90 688	90 688
31500	REVENUS PESEE	6 446	6 446
31600	REVENU REDEVANCES	1 476 955	1 476 955
31700	REVENUS CENTRE DE TRANSFERT	1 349 582	1 196 172
32100	LOCATION DE TERRAIN	55 895	55 895
32300	TRAITEMENT DES EAUX - L.E.S.	230 000	230 000
31330	REVENUS ÉCO CENTRES SHERBROOKE BROYAGE ET GRANULÉS	59 517	59 517
32385	REVENUS PUTRESCIBLES	951 015	904 400
32400	VENTE DE SABLE	20 000	20 000
32500	ENTRETIEN VOIE D'ACCES	16 712	16 712
32505	ENTRETIEN CHEMIN MAINE CENTRAL	25 000	25 000
34000	REVENUS CENTRE D'EXCELLENCE	94 308	94 308
32600	AUTRE	1 000	1 000
33100	REVENUS D'INTÉRÊT	61 456	61 456
		<b>12 991 045</b>	<b>12 791 021</b>
41100	SALAIRE ADMINISTRATION GÉNÉRALE	532 167	517 031
	SALAIRE ADMINISTRATION SITE ET USINE	185 797	180 904
41150	SALAIRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	89 184	89 184
41200	SALAIRE ENFOUISSEMENT	241 126	233 066
41300	SALAIRE TRI ET CONDITIONNEMENT	311 666	316 173
41600	SALAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 353	13 669
42100	BENEFICES MARGINAUX	347 032	347 032
43100	FRAIS DE POSTE	5 100	5 100
43200	TÉLÉPHONE	8 515	8 515
43300	FOURNITURE DE BUREAU	30 000	30 000
43400	TAXES MUNICIPALES	83 186	84 555
43500	FRAIS D'ASSURANCES	121 153	121 153
43550	MAUVAISES CRÉANCES	5 000	5 000
43600	ÉLECTRICITÉ - BUREAU Balance	3 569	3 569
43650	ÉLECTRICITÉ - GARAGES	13 998	13 998
43655	ÉLECTRICITÉ CENTRE DE TRI	125 000	125 000
43700	INFORMATIQUE	15 000	15 000
43800	SERVICES JURIDIQUES & VERIFICATION	100 000	100 000
43900	FRAIS DE DÉPLACEMENT	30 000	30 000
44050	DEPENSES REDEVANCES GOUV	1 584 414	1 584 414
44075	DEPENSES REDEVANCES BURY	5 000	5 000
44150	MATERIEL DE RECOUVREMENT	1 500	1 500
44300	ENTRETIEN TERRAIN	2 040	2 040
44400	CORRECTIF AU SITE	5 100	5 100
44500	DÉNEIGEMENT	5 100	5 100
44600	ENTRETIEN BALANCE	10 200	19 920
44700	ENTRETIEN VOIE D'ACCES	6 884	6 884
44720	ENTRETIEN VOIE D'ACCES CENTRE DE TRI	2 905	2 905
44800	SERVICE TECHNIQUE	885	885
45000	ENTRETIEN BATIMENT - BUREAU	9 217	9 217
45025	ENTRETIEN BATIMENT - GARAGE	3 491	3 491
45026	ENTRETIEN CENTRE DE TRI	32 396	32 396
45300	FONDS POST FERMETURE LET	210 566	210 566
45400	ANALYSE EAUX SOUTERRAINES	3 000	3 000
45450	ANALYSE EAUX RUISSELLEMENT	4 500	4 500
45505	IMMATRICULATION	3 000	3 000
46200	ENTRETIEN ET REPARATION MAT. ROULANT	91 921	91 921

46300	ESSENCE ET HUILE	79 777	79 777
47100	ENTRETIEN ET REPARATION LES	6 241	6 241
47200	ÉLECTRICITÉ LES	36 641	36 641
47300	PRDUIT CHIMIQUE LES	44 576	44 576
47400	ANALYSE LES	33 533	33 533
47601	SUIVI TRAITEMENT FÉDÉRAL LES	12 891	12 891
47755	ENTRETIEN VOIE LET	4 000	4 000
47715	ENTRETIEN TRAIT EAUX LET	92 384	92 384
47765	DÉPENSES RECOUVREMENT FINAL CELLULE LET	421 133	421 133
47810	PARC ENVIRONNEMENTAL	25 918	25 918
	DÉPENSES CENTRE D'EXCELLENCE	41 828	41 828
47825	BROYAGE BRANCHES	25 000	25 000
47827	DEPENSES PUTRESCIBLES	942 400	820 040
	DÉPENSES TRI RÉS	32 910	32 910
	DÉPENSES TRI CRD	576 732	576 732
	DEPENSES CENTRE DE TRANSFERT	1 379 961	1 199 578
49360	FRAIS DE FINANCEMENT	1 222 402	1 222 402
49434	AMORTISSEMENT	3 205 165	3 205 165
	RH SUPPLÉMENTAIRE		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>12 428 458</b>	<b>12 111 539</b>
Excédent (déficit) avant la conciliation à des fins fiscales		<b>562 587</b>	<b>679 481</b>
<b>Ajustement à des fins fiscales</b>			
	AMORTISSEMENT	3 205 165	3 205 165
	PAIEMENT DE LA DETTE	-3 387 900	-3 387 900
	Transfert aux activités de fonctionnement (immo sans règlement)		
	Autres		
	DÉFICIT DE 2016-17		-496 746
<b>TOTAL DES AJUSTEMENTS</b>		<b>-182 735</b>	<b>-679 481</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES</b>		<b>379 852</b>	<b>0</b>